



**Conférence internationale
sur le financement du développement**

**Monterrey, Mexique
18-22 mars 2002**

Distr. générale
6 mars 2002
Français
Original : anglais

Points 4 et 8 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Réunion officielle de haut niveau

**Rapport du Comité préparatoire de la Conférence
internationale sur le financement du développement
sur les travaux de sa quatrième session**

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. Questions d'organisation	2-18	3
A. Adoption de l'ordre du jour	2-3	3
B. Participation	4-10	3
C. Thèmes des tables rondes ministérielles	11	7
D. Accréditation d'organisations intergouvernementales	12-13	7
E. Accréditation d'organisations non gouvernementales	14-15	7
F. Accréditation d'entités ou organisations représentant des milieux d'affaires	16-17	7
G. Documentation	18	8
III. Débat inaugural de haut niveau	19-25	8
IV. Examen des contributions au processus préparatoire de fond et à la Conférence ..	26-29	8
V. Mise au point définitive du projet de conclusions et décisions de la Conférence ..	30-42	9
VI. Ordre du jour provisoire et autres dispositions à prendre en vue de la Conférence.	43-49	10
VII. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session	50-51	11

* A/CONF.198/1.



VIII.	Décisions adoptées par le Comité à sa quatrième session.	52–53	11
A.	Décisions sur lesquelles la Conférence est appelée à se prononcer.	52	11
4/1	Projet de « Consensus de Monterrey ».		11
4/2	Ordre du jour provisoire de la Conférence internationale sur le financement du développement		12
4/3	Projet de calendrier de travail de la Conférence internationale sur le financement du développement.		13
B.	Décisions portées à l'attention de la Conférence.	53	15
4/4	Thèmes des tables rondes ministérielles		15
4/5	Accréditation d'autres organisations intergouvernementales auprès de la Conférence internationale sur le financement du développement.		16
4/6	Accréditation d'autres organisations non gouvernementales auprès de la Conférence internationale sur le financement du développement.		16
4/7	Accréditation auprès de la Conférence internationale sur le financement du développement d'entités ou organisations représentant des milieux d'affaires.		18
4/8	Dispositions à prendre en vue de la Conférence		18
4/9	Autres dispositions à prendre en vue de la Conférence		19
Annexe			
	Liste de documents examinés par le Comité à sa quatrième session.		20

Chapitre premier

Introduction

Ouverture et durée de la session

1. La quatrième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement a eu lieu à New York du 14 au 25 janvier ainsi que le 15 février 2002, conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la résolution 55/213 de l'Assemblée générale. Le Comité a tenu sept séances (1re à 7e) ainsi que plusieurs réunions officieuses.

Chapitre II

Questions d'organisation

A. Adoption de l'ordre du jour

2. À sa 1re séance, le 14 janvier, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire de sa quatrième session, tel qu'il figure dans le document A/AC.257/31. L'ordre du jour était le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
 2. Examen des contributions au processus préparatoire de fond et à la Conférence internationale sur le financement du développement.
 3. Finalisation des conclusions et décisions de la Conférence.
 4. Ordre du jour provisoire de la Conférence et autres dispositions.
 5. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session.
3. À la même séance, le Comité a adopté le projet d'organisation des travaux de la session, tel que modifié oralement (A/AC.257/L.10).

B. Participation

4. Les États suivants étaient représentés : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-

Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zambie et Zimbabwe.

5. Les bureaux et organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Programme des Nations Unies pour les établissements humains et Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

6. Les institutions spécialisées et les autres organisations du système des Nations Unies ci-après étaient représentées : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Fonds international de développement agricole, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et Organisation mondiale du commerce (OMC).

7. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Banque africaine de développement, Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, Communauté des Caraïbes, Fonds commun pour les produits de base, Secrétariat du Commonwealth, Banque interaméricaine de développement, Organisation internationale de la francophonie, Union mondiale pour la nature, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation de l'unité africaine, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Ordre souverain militaire de Malte.

8. Les organisations non gouvernementales suivantes dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social étaient représentées :

Statut consultatif général

Association de volontaires pour le service international
Caritas Internationalis – Confédération internationale d'organismes catholiques
d'action charitable et sociale
Chambre de commerce internationale
Commission des Églises pour les affaires internationales du Conseil
oecuménique des Églises
Confédération internationale des syndicats libres
Fédération mondiale des villes jumelées – Cités unies
Forum mondial de l'économie
Greenpeace International
InterAction – Conseil américain pour l'action internationale bénévole
Legião da Boa Vontade

Réseau pour la santé des femmes d'Amérique latine et des Caraïbes
Société internationale pour le développement

Statut consultatif spécial

8th Day Center for Justice
ActionAid
Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies
Association nationale des économistes de Cuba
Catholics for a Free Choice
Concerned Women for America
Conseil canadien des Églises
Coopération internationale pour le développement et la solidarité
Development Alternatives with Women for a New Era
Elizabeth Seton Federation
Fédération internationale des professions immobilières
Fédération luthérienne mondiale
Friends World Committee for Consultation
Fundación Intervida
Institute for Agriculture and Trade Policy
International Shinto Foundation
Life Ethics Educational Association
Mani Tese 76
Maryknoll Fathers and Brothers
Maryknoll Sisters of St. Dominic
Mouvement fédéraliste mondial
New Humanity
Northern Alliance for Sustainability
Organisation internationale de perspective mondiale
Oxfam (Amérique)
Oxfam (Grande-Bretagne)
People's Decade of Human Rights Education
Red de Educación Popular Entre Mujeres
Religious Consultation on Population, Reproductive Health and Ethics
Réseau international pour les activités des femmes au niveau de la communauté
Rural Reconstruction Nepal
School Sisters of Notre-Dame
Sisters of Mercy of the Americas
Society of Catholic Medical Missionaries
United Methodist Church-General Board of Global Ministries
World Organization against Torture

Liste

Association pour les études internationales
Center of Concern
Conseil canadien pour la coopération internationale
Fonds mondial pour la nature (Malaisie)
Institut international du développement durable
Instituto Brasileiro de Analises Sociais e Economicas

Loretto Community
Third World Institute
Third World Network
United Church of Christ – Board for World Ministries
United Methodist Church – General Board of Church and Society
United Nations Environment and Development (United Kingdom Committee)
Women’s Environment and Development Organization

9. Les organisations non gouvernementales suivantes accréditées auprès du processus préparatoire et de la Conférence étaient représentées :

Action en faveur de la réforme économique
African Forum and Network on Debt and Development
African Network for Environmental and Economic Justice
Agricultural Cooperative Development International et Volunteers in Overseas
Cooperative Assistance
Agricultural Mission
Alternativas de Capacitación y Desarrollo Comunitario
Association des avocates du Bénin
Association des Nations Unies de la République dominicaine
Association El-Amel pour le développement social
Association pour le développement économique social environnement du nord
Bill and Melinda Gates Foundation
Centro de Investigaciones de Economía Internacional
Déclaration de Berne
Fondation Heinrich Böll
Green Earth Organisation
Hydra Project International
Institut Nord-Sud
Kulu – Women and Development
La Liga Policy Institute
Nautilus Institute
Norwegian Forum for Environment and Development
Organization of Pakistani Women in Development
Red Mexicana de Acción Frente Al Libre Comercio
Réseau européen sur la dette et le développement
Rural Area Development Programme
State of the World Forum
Urban Justice Center
Women’s International Coalition for Economic Justice
Year of Relief 2000

10. Les entités ou organisations suivantes représentant des milieux d’affaires accréditées auprès du processus préparatoire et de la Conférence étaient représentées :

Bangladesh Association for Development of Trade and Finance
CIEMEX-WEFA
Conseil des entreprises pour les Nations Unies
Eurorient
Global Champions
Infrastructure Leasing and Financial Services

Institut des banquiers canadiens
Kreditanstalt für Wiederaufbau
Money Matters Institute
Samuels Associates
Soros Fund Management

C. Thèmes des tables rondes ministérielles

11. À sa 1^{re} séance, le 14 janvier, le Comité a décidé de retenir les thèmes suivants pour les deux tables rondes ministérielles de la Conférence, conformément à la recommandation de son bureau : « Partenariats pour le financement du développement » et « Cohérence pour le développement » (voir chap. VII, sect. B, décision 4/4).

D. Accréditation d'organisations intergouvernementales

12. À sa 1^{re} séance, le 14 janvier, le Comité préparatoire a décidé d'accréditer auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence six organisations intergouvernementales recommandées par son bureau [voir chap. VII, sect. B, décision 4/5, alinéa a)].

13. À sa 5^e séance, le 25 janvier, le Comité a décidé d'accréditer, auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence, deux organisations intergouvernementales recommandées par son bureau [voir chap. VII, sect. B, décision 4/5, alinéa b)].

E. Accréditation d'organisations non gouvernementales

14. À sa 1^{re} séance, le 14 janvier, le Comité a décidé d'accréditer, auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence, 41 organisations non gouvernementales recommandées par son bureau [voir chap. VII, sect. B, décision 4/6, alinéa a)].

15. À sa 5^e séance, le 25 janvier, le Comité a décidé d'accréditer, en outre, auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence, 34 organisations non gouvernementales recommandées par son bureau [voir chap. VII, sect. B, décision 4/6, alinéa b)].

F. Accréditation d'entités ou organisations représentant des milieux d'affaires

16. À sa 1^{re} séance, le 14 janvier, le Comité a décidé d'accréditer, auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence, quatre entités ou organisations représentant des milieux d'affaires recommandées par son bureau [voir chap. VII, sect. B, décision 4/7, alinéa a)].

17. À sa 5^e séance, le 25 janvier, le Comité a décidé d'accréditer, auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence, six entités ou

organisations représentant des milieux d'affaires recommandées par son bureau [voir chap. VII, sect. B, décision 4/7, alinéa b)].

G. Documentation

18. La liste des documents dont le Comité était saisi à sa quatrième session figure en annexe.

Chapitre III Débat inaugural de haut niveau

19. À la 1re séance, le 14 janvier, le Coprésident, M. Shamshad Ahmad (Pakistan), a fait une déclaration.

20. À la même séance, le Secrétaire général a prononcé une allocution devant les membres du Comité.

21. Également à la même séance, des déclarations ont été faites par M. Trevor Manuel, Ministre sud-africain des finances et Envoyé spécial du Secrétaire général à la Conférence; Mme Eveline Herfkens, Ministre néerlandaise de la coopération pour le développement; Mme Gun-Britt Andersson, Secrétaire d'État suédoise à la coopération pour le développement; M. Miguel Hakim, Sous-Secrétaire mexicain aux affaires extérieures chargé de l'économie et de la coopération.

22. Des déclarations ont été faites à la même séance par le Directeur général adjoint de l'OMC, le Vice-Président de la Banque mondiale et un représentant du FMI.

23. À la même séance, le représentant de l'Argentine a fait une déclaration.

24. À la même séance, l'Administrateur du PNUD a fait une déclaration.

25. À la même séance également, des déclarations ont été faites par le Secrétaire général de la Chambre de commerce internationale et le Directeur exécutif de l'Institut du tiers monde, une organisation non gouvernementale.

Chapitre IV Examen des contributions au processus préparatoire de fond et à la Conférence

26. Le Comité a examiné le point 2 de son ordre du jour à sa 2e séance, le 14 janvier. Il était saisi des documents suivants :

a) Note du Secrétariat relative à la Déclaration ministérielle issue de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (A/AC.257/34);

b) Lettre datée du 19 novembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/56/7);

c) Lettre datée du 10 janvier 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/AC.257/35);

d) Note du Secrétaire général transmettant des notes techniques sur des questions intéressant la Conférence (A/AC.257/27 et Add.1 à 10);

e) Rapport de la réunion interrégionale sur le financement du développement, organisée par les commissions régionales (Mexico, 14 et 15 janvier) (A/AC.257/CRP.2).

27. À la 2e séance, le Coprésident, M. Shamshad Ahmad (Pakistan), a fait une déclaration.

28. À la même séance, une déclaration a été faite par le représentant du Soudan.

29. Ce point n'a fait l'objet d'aucune proposition ou décision.

Chapitre V

Mise au point définitive du projet de conclusions et décisions de la Conférence

30. Le Comité a examiné le point 3 de l'ordre du jour à ses 2e, 3e, 4e et 7e séances, les 14, 15 et 17 janvier ainsi que le 15 février 2002. Il était saisi des documents suivants :

a) Projet révisé de conclusions et décisions établi par le Facilitateur (A/AC.257/32);

b) Observations relatives au projet révisé du Facilitateur et propositions présentées par les entités représentant des milieux d'affaires suivantes dans la perspective de la Conférence internationale sur le financement du développement : Chambre de commerce internationale, Conseil des entreprises pour les Nations Unies, Money Matters Institute, Renaissance Strategy, Samuels Associates et Forum économique mondial (A/AC.257/CRP.1);

c) Projet de conclusions et décisions de la Conférence internationale sur le financement du développement : Consensus de Monterrey (A/AC.257/L.13).

31. À la 2e séance, le 14 janvier, le Facilitateur, M. Mauricio Escanero (Mexique), a présenté le projet révisé de conclusions et décisions contenu dans le document A/AC.257/32.

32. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants du Venezuela (au nom des États membres du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Espagne [au nom des États membres de l'Union européenne, des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est associés à l'Union (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie) et des autres États associés (Chypre, Malte et Turquie)], des États-Unis d'Amérique, du Bangladesh (au nom des pays les moins avancés), du Japon, de la Mongolie (au nom des pays en développement sans littoral), de la Bulgarie, du Honduras, de la Jordanie, du Saint-Siège, de la République de Corée, de la Fédération de Russie, de l'Algérie et de la Pologne.

33. À la même séance également, la Directrice exécutive d'UNIFEM a fait une déclaration.
34. À la même séance, les représentants de l'OIT et du Centre du commerce international ont fait des déclarations.
35. Toujours à la même séance, l'observateur de la Fédération mondiale des villes jumelées, une organisation non gouvernementale, a fait une déclaration au nom de l'Assemblée mondiale des villes et des autorités locales.
36. À la 3e séance, le 15 janvier, le Secrétaire général adjoint de l'OCDE a fait une déclaration.
37. À la 4e séance, le 17 janvier, les membres du Comité ont entendu une déclaration de M. David Aptsiauri, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Géorgie.
38. À la même séance, le Secrétaire exécutif de la CEPALC a fait une déclaration.
39. À la 7e séance, le 15 février 2002, la Coprésidente, Mme Ruth Jacoby (Suède), a fait une déclaration.
40. À la même séance, les représentants des pays suivants ont également fait une déclaration : Azerbaïdjan, Venezuela (au nom des États Membres de l'ONU également membres du Groupe des 77 et de la Chine), République islamique d'Iran, Bénin, France et Espagne (au nom des États Membres de l'ONU également membres de l'Union européenne).
41. Toujours à la même séance, le Comité a approuvé, dans son intégralité, le projet de conclusions et décisions, tel que révisé par le Comité à sa quatrième session (A/AC.257/L.13), en vue de son adoption par la Conférence (voir chap. VII, sect. A, décision 4/1).
42. À la même séance, les représentants des pays suivants ont fait une déclaration : Mexique, Venezuela (au nom des États Membres de l'ONU également membres du Groupe des 77 et de la Chine), Espagne (au nom des États Membres de l'ONU également membres de l'Union européenne), Bénin (au nom des pays les moins avancés) et Suriname.

Chapitre VI

Ordre du jour provisoire et autres dispositions à prendre en vue de la Conférence

43. Le Comité a examiné le point 4 de son ordre du jour à sa 5e séance, le 25 janvier. Il était saisi du projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence (A/AC.257/L.12), ainsi que du projet d'organisation des travaux de la Conférence, qui figurait dans un document non officiel publié uniquement en anglais.
44. À la même séance, le représentant du Soudan puis le Secrétaire du Comité ont fait une déclaration.
45. Toujours à la même séance, le Comité a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence en vue de son adoption par la Conférence (voir chap. VII, sect. A, décision 4/2).

46. À la même séance, suite aux déclarations prononcées par la Vice-Présidente du Comité, Mme Jana Simonová (République tchèque) et le représentant du Soudan, le Comité a approuvé le projet de calendrier de travail de la Conférence en vue de son adoption par la Conférence (voir chap. VII, sect. A, décision 4/3).

47. À sa 5e séance, le 25 janvier, sur proposition du Coprésident, M. Shamshad Ahmad (Pakistan), le Comité a décidé de prendre un certain nombre de dispositions supplémentaires en vue de la Conférence (voir chap. VII, sect. B, décision 4/8).

48. À la même séance, le représentant de la Malaisie a fait une déclaration.

49. À sa 7e séance, le 15 février, sur proposition de la Coprésidente, Mme Ruth Jacoby (Suède), le Comité a décidé de proroger le mandat de son bureau au-delà de la date de clôture de sa quatrième session, jusqu'à l'ouverture de la Conférence (voir chap. VII, sect. B, décision 4/9).

Chapitre VII

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session

50. À la 7e séance, le 15 février, le Vice-Président, faisant également office de rapporteur, a présenté le projet de rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session (A/AC.257/L.11), qu'il a modifié oralement.

51. À la même séance, le Comité a adopté le projet de rapport et chargé le Rapporteur d'établir, en étroite coopération avec les autres membres du Bureau et le Secrétariat, la version définitive du rapport et d'y insérer le compte rendu des débats des 5e, 6e et 7e séances.

Chapitre VIII

Décisions adoptées par le Comité à sa quatrième session

A. Décisions sur lesquelles la Conférence est appelée à se prononcer

52. La Conférence est appelée à se prononcer sur les décisions suivantes adoptées par le Comité à sa quatrième session :

Décision 4/1

Projet de « Consensus de Monterrey »

À sa 7e séance, le 15 février 2002, le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement a approuvé, dans son intégralité, le texte de projet de conclusions et décisions de la Conférence, intitulé « Consensus de Monterrey¹ », et décidé de recommander son adoption par la Conférence.

¹ A/AC.257/L.13; le projet de « Consensus de Monterrey » est transmis à la Conférence dans le document A/CONF.198/3.

Décision 4/2

Ordre du jour provisoire de la Conférence internationale sur le financement du développement

À sa 5e séance, le 25 janvier 2002, le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement a décidé de recommander l'ordre du jour provisoire suivant pour la Conférence :

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président.
3. Adoption du Règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
5. Élection des membres du Bureau autres que le Président.
6. Organisation des travaux, y compris la mise en place de [la Commission principale,] du débat des responsables de haut niveau, du débat ministériel et du débat au sommet.
7. Pouvoirs des représentants assistant à la Conférence :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Débat des responsables de haut niveau :
 - a) Échange de vues général;
 - b) Examen du projet de Consensus de Monterrey;
 - c) Rapports sur les activités des parties prenantes intéressées.
9. Débat ministériel :
 - a) Échange de vues général;
 - b) Examen du projet de Consensus de Monterrey;
 - c) Rapports des forums du secteur privé et de la société civile;
 - d) Tables rondes ministérielles.
10. Débat au sommet :
 - a) Échange de vues général;
 - b) Examen du projet de Consensus de Monterrey;
 - c) Tables rondes au sommet.
11. Adoption du Consensus de Monterrey.
12. Adoption du rapport de la Conférence.

Décision 4/3**Projet de calendrier de travail de la Conférence internationale sur le financement du développement**

À sa 5e séance, le 25 janvier, le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement a décidé de recommander le projet de calendrier de travail suivant pour la Conférence :

*Date/heure**Point de l'ordre du jour/programme***Débat des responsables de haut niveau****Plénière****Lundi 18 mars**

10 heures	1	Ouverture de la Conférence
	2	Élection du Président
	3	Adoption du Règlement intérieur
	4	Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
	5	Élection des membres du Bureau autres que le Président
	6	Organisation des travaux, y compris la mise en place de [la Commission principale,] du débat des responsables de haut niveau, du débat ministériel et du débat au sommet
	7	Pouvoirs des représentants assistant à la Conférence
	7 a)	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs
	7 b)	Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
	8	Débat des responsables de haut niveau
	8 a)*	Échange de vues général Déclarations des commissions régionales et des banques régionales de développement
	8 b)*	Examen du projet de Consensus de Monterrey;
	8 c)*	Rapports sur les activités des parties prenantes intéressées Rapports des coprésidents du Comité préparatoire de la Conférence Rapports sur d'autres processus pertinents : rapport sur le Sommet mondial pour le développement durable et rapport sur le séminaire ministériel du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

* Ces alinéas seront examinés dans l'ordre suivant : point 8 c), point 8 a) et point 8 b).

Date/heure

Point de l'ordre du jour/programme

Débat ministériel**Plénière****Lundi 18 mars**

15 heures	9	Débat ministériel
	9 a)	Échange de vues général Déclarations des organismes intergouvernementaux économiques, financiers, monétaires et commerciaux et des organismes des Nations Unies
	9 b)	Examen du projet de Consensus de Monterrey
	9 c)	Rapports des forums du secteur privé et de la société civile

Tables rondes**Mardi 19 mars**

10 heures et 15 heures	9 d)	Tables rondes ministérielles Deux tables rondes se tiendront simultanément sur le thème « Partenariats pour le financement du développement »
------------------------	------	--

Mercredi 20 mars

10 heures et 15 heures	9 d)	Tables rondes ministérielles (<i>suite</i>) Deux tables rondes se tiendront simultanément sur le thème « Cohérence pour le développement »
------------------------	------	---

Débat au sommet**Jeudi 21 mars****Plénière**

9 heures et 14 heures*	10	Débat au sommet
	10 a)	Échange de vues général Déclarations du Président de l'Assemblée générale, du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des chefs de secrétariat de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Organisation mondiale du commerce Déclarations des chefs d'État ou de gouvernement et des chefs de délégation

* Les séances plénières de jeudi et vendredi seront prolongées de une à trois heures si nécessaire.

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/programme</i>
Tables rondes*	
15 heures	10 c) Tables rondes au sommet Deux tables rondes de chefs de délégation se tiendront par ordre des préséances sur le thème « La Conférence internationale sur le financement du développement : perspectives d'avenir », avec la participation d'acteurs institutionnels et de représentants de la société civile et du secteur privé
Vendredi 22 mars	
Plénière	
9 heures et 14 heures**	10 a) Échange de vues général (<i>suite</i>)
	11 Adoption du Consensus de Monterrey
	12 Adoption du rapport de la Conférence
Tables rondes*	
16 heures	10 c) Tables rondes au sommet (<i>suite</i>)
* * *	
Clôture de la Conférence	

B. Décisions portées à l'attention de la Conférence

53. Les décisions suivantes adoptées par le Comité à sa quatrième session sont portées à l'attention de la Conférence :

Décision 4/4

Thèmes des tables rondes ministérielles

À sa 1re séance, le 14 janvier 2002, le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement a décidé d'approuver, conformément à la recommandation de son bureau, les deux thèmes suivants pour les tables rondes ministérielles : « Partenariats pour le financement du développement » et « Cohérence pour le développement ».

* Les tables rondes auront lieu en même temps que la séance plénière consacrée au débat au sommet.

** Les séances plénières de jeudi et vendredi seront prolongées de une à trois heures si nécessaire.

Décision 4/5

**Accréditation d'autres organisations intergouvernementales
auprès de la Conférence internationale sur le financement du développement**

Le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement :

a) A décidé à sa 1re séance, le 14 janvier 2002, d'accréditer auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence les organisations intergouvernementales suivantes :

Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
Banque islamique de développement
Union interparlementaire
Convention de Ramsar
Fonds de l'OPEP pour le développement international

b) A décidé, à sa 5e séance, le 25 janvier 2002, d'accréditer auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence les organisations intergouvernementales suivantes :

Fonds pour l'environnement mondial
Banque centraméricaine d'intégration économique

Décision 4/6

**Accréditation d'autres organisations non gouvernementales
auprès de la Conférence internationale sur le financement du développement**

Le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement :

a) A décidé, à sa 1re séance, le 14 janvier 2002, d'accréditer, en outre, auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence les organisations non gouvernementales suivantes qui ne sont pas dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :

Africa Development Interchange Network
African Network for Environmental and Economic Justice
Agricultural Cooperative Development International et Volunteers in Overseas
Cooperative Assistance
Association danoise pour la coopération internationale
Association des avocates du Bénin
Association El-Amel pour le développement social
Association finlandaise pour les Nations Unies
Bill and Melinda Gates Foundation
Centre Carter
Centre for Youth and Social Development
Centro las libres de Información en Salud Sexual, région du centre
Coalition suisse des organisations de développement
Community Development Library
Conseil des Églises d'Amérique latine
Country Women Association of Nigeria
Development Advocates and Lobbyists

Development Network of Indigenous Voluntary Associations
 Espacio Autónomo
 European Solidarity Towards Equal Participation of People
 Friends of Children Society
 Fundación Cánovas del Castillo
 Fundación Diálogo Mujer
 Ing Makababaying Aksyon (IMA) Foundation
 Inter-American Dialogue
 Literary Academy for Dalit of Nepal
 National Service Conference of the American Ethical Union
 New Light Voluntary Organization
 Norwegian Forum for Environment and Development
 Parliament Network on the World Bank
 Partenaires européens pour l'environnement
 Pax Perpetua Community
 PEACE Worldwide (Program of Education for Abodeless Children
 Enhancement)
 Red Mexicana de Acción Frente al Libre Comercio
 Réseau européen sur la dette et le développement
 Self Help Initiative
 Service Centre for Development Cooperation
 Urban Justice Center
 WaterAid
 Wemos Foundation
 World Population Foundation

b) A décidé, à sa 5e séance, le 25 janvier 2002, d'accréditer, en outre, auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence les organisations non gouvernementales suivantes qui ne sont pas dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :

Action de jeunes unités pour le développement intégral
 Action pour le développement de l'Afrique à la base
 African Centre for Empowerment, Gender and Advocacy
 Agency for Promoting Sustainable Development Initiatives
 Arc-en-ciel (Organisation d'appui et d'animation au développement)
 Association de secours et aide des victimes de l'est du Congo
 Canadian Community Reinvestment Coalition
 Caritas del Perú
 Centre de formation, études et recherches pour le développement
 Centre for International Sustainable Development Law Commission
 Centro de Educación para la Participación
 Centro de Intercambio y Servicios para el Cono Sur
 Children Bared Fellowship
 Collectif des organisations non gouvernementales pour l'essor
 des communautés de base en Afrique
 Consortium d'appui aux actions pour la promotion et le développement
 de l'Afrique
 Espoir
 Evangelischer Entwicklungsdienst
 FARMAPU – Inter and CECOTRAP-RCOGL

Filomena Tomaira Pacsi
Instituto Latino-americano de Educación para el Desarrollo
Instituto Laboral para el Desarrollo Regional
Inter-American Economic Council
Kennedy School of Government
Mauritanian Association for Development and Environment Protection
Mujeres para el Diálogo
National Association for Human Rights and Development
Nordelbisches Missionszentrum
Pount People's Action
Proyectos Laubach de Alfabetización en México
SAFIA
Service oecuménique pour la paix
Solagral
SOS Anémies
Southern and Eastern African Trade, Information and Negotiation Initiative

Décision 4/7

Accréditation auprès de la Conférence internationale sur le financement du développement d'entités ou organisations représentant des milieux d'affaires

Le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement :

a) A décidé, à sa 1re séance, le 14 janvier 2002, d'accréditer auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence, les entités ou organisations suivantes représentant des milieux d'affaires :

Conseil des entreprises pour les Nations Unies
Eurorient
Kreditanstalt für Wiederaufbau
Global Champions

b) A décidé, à sa 5e séance, le 25 janvier 2002, d'accréditer auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence les entités ou organisations suivantes représentant des milieux d'affaires :

BRED Banque populaire
Cisco Systems
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft
ONDEO
Renaissance Strategy

Décision 4/8

Dispositions à prendre en vue de la Conférence

À sa 5e séance, le 25 janvier 2002, le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement a décidé :

a) D'autoriser son bureau à régler, en consultation avec le gouvernement hôte et avec le concours du Secrétariat, toutes les questions d'organisation ou de procédure en suspens et de les soumettre pour approbation, le cas échéant, à la Conférence;

b) De prier les groupes régionaux de désigner leurs coprésidents et leurs participants nationaux aux tables rondes qui auront lieu dans le cadre du débat ministériel et du débat au sommet et de faire des propositions pour la composition du Bureau de la Conférence d'ici au 20 février 2002;

c) D'inviter les gouvernements à communiquer au Secrétariat le nom de leur chef de délégation à la Conférence d'ici au 1er mars 2002.

Décision 4/9

Autres dispositions à prendre en vue de la Conférence

À sa 7e séance, le 15 février 2002, le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement a décidé de proroger le mandat de son bureau au-delà de la date de clôture de sa quatrième session, jusqu'à l'ouverture de la Conférence, le 18 mars 2002.

Annexe

Liste de documents examinés par le Comité à sa quatrième session

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
A/AC.257/10/Add.5	1	Note du Secrétariat transmettant une liste des organisations non gouvernementales que le Bureau recommande d'accréditer pour participer au processus préparatoire de fond et à la Conférence : <i>additif</i>
A/AC.257/27	2	Note du Secrétaire général sur les notes techniques
A/AC.257/27/Add.1	2	<i>Additif</i> : note technique No 1 : « Propositions déjà présentées en vue de renforcer la coopération internationale en matière fiscale »
A/AC.257/27/Add.2	2	<i>Additif</i> : note technique No 2 : « Propositions concernant la coopération internationale dans la lutte contre la corruption, y compris le rapatriement des fonds transférés illégalement »
A/AC.257/27/Add.3	2	<i>Additif</i> : note technique No 3 : « Propositions relatives à de nouvelles sources de financement »
A/AC.257/27/Add.4	2	<i>Additif</i> : note technique No 4 : « Propositions en vue de promouvoir une participation plus étroite et effective des pays en développement aux processus de décision en matière commerciale et financière »
A/AC.257/27/Add.5	2	<i>Additif</i> : note technique No 5 : « Propositions relatives à l'adoption de processus améliorés ou nouveaux de restructuration concertée de la dette (prévention et traitement des problèmes d'endettement) afin de maintenir la croissance et d'appuyer le développement économique et social »
A/AC.257/27/Add.6	2	<i>Additif</i> : note technique No 6 : « Propositions visant à ouvrir les marchés aux exportations des pays en développement »
A/AC.257/27/Add..7	2	<i>Additif</i> : note technique No 7 : « Propositions concernant les accords d'investissement bilatéraux et multilatéraux et les pratiques en la matière en vue de l'élaboration de codes de conduite concernant l'investissement étranger direct à l'intention des sociétés transnationales et des États »

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
A/AC.257/27/Add.8	2	<i>Additif</i> : note technique No 8 : « Propositions sur la prévention des crises financières, y compris la mise en place d'un système d'alerte avancée, et l'amélioration de la transparence et de la prévisibilité des marchés financiers internationaux »
A/AC.257/27/Add.9	2	<i>Additif</i> : note technique No 9 : « Propositions visant à assurer la disponibilité de liquidités internationales suffisantes notamment pour éviter des processus d'ajustement récessifs inutiles »
A/AC.257/27/Add.10	2	<i>Additif</i> : note technique No 10 : « Propositions actuelles concernant les stratégies à appliquer pour élargir l'accès au microcrédit et pour aider les bénéficiaires actuels de microcrédits à accéder au secteur bancaire formel de leur pays »
A/AC.257/30/Add.1	1	Note du Secrétariat transmettant une liste des entités et organisations du secteur privé que le Bureau recommande à celui-ci d'accréditer pour le processus préparatoire de fond et la Conférence : <i>Additif 1</i>
A/AC.257/30/Add.2	1	Note du Secrétariat transmettant une liste des entités et organisations du secteur privé que le Bureau recommande à celui-ci d'accréditer pour le processus préparatoire de fond et la Conférence : <i>Additif 2</i>
A/AC.257/31	1	Ordre du jour provisoire annoté
A/AC.257/32	3	Projet révisé de conclusions et décisions établi par le Facilitateur
A/AC.257/33	1	Cinquième rapport du Bureau sur les préparatifs de la Conférence
A/AC.257/34	2	Note du Secrétariat sur la déclaration ministérielle issue de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce
A/AC.257/35	2	Lettre datée du 10 janvier 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies
A/C.2/56/7	2	Lettre datée du 19 novembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
A/AC.257/CRP.1	3	Observations relatives au projet révisé du Facilitateur et propositions présentées par les entités représentant des milieux d'affaires suivantes dans la perspective de la Conférence : Chambre de commerce internationale, Conseil des entreprises pour les Nations Unies, Money Matters Institute, Renaissance Strategy, Samuels Associates et Forum économique mondial
A/AC.257/CRP.2	2	Résumé des conclusions de la réunion interrégionale sur le financement du développement, organisée à Mexico, les 14 et 15 janvier, par les commissions régionales
A/AC.257/L.10	1	Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session
A/AC.257/L.11	5	Projet de rapport
A/AC.257/L.12	4	Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence
A/AC.257/L.13	3	Projet de conclusions et décisions de la Conférence : Consensus de Monterrey
